## Dimensionnement du volume de la cuvette de rétention

Réglementation appliquée au calcul

Arrêté du 10\_11\_09 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation soumises à déclaration sous la rubrique n° 2781-1

2.10. Cuvettes de rétention

Tout stockage de matières liquides autres que le digestat, les matières en cours de traitement ou les effluents d'élevage, susceptibles de crèer une pollution de l'eau ou du soi, est associe à une capacité de rétention de volume au moins égal à la plus grande des deux valeurs suivantes des

· 100 % de la capacité du plus grand réservoir servant au stockage de ces matières liquides ;

- 50 % de la capacité globale des réservoirs associés.



le: 28/05/2021

	Dimensionnement fait par:	Cöme FORZY		
Etape I:	Vrétention (T=): <b>Définition du chantier</b> intitulé du chantier:	3435	m3	
		Méthaniseur		
	adresse:	Ménevillers		
	Nombre de cuves (voir CCTP)	2		

## Etape II: Etablissement du volume

	diamètre	hauteur totale hauteur utile	Hauteur	altimétrie fond de cuve	Volume cuve	Volume a retenir	
			morte		(m3)	(m3)	
cuve 1	29	7	7	0	94,8	4624	3435
cuve 2	29	4	4	0	95,8	2642	2114
cuve 3				0			
cuve 4				0			

Alti basse rétention: 96,60 NGF Volume plus grosse cuve: 3435 m3
Alti haute rétention: 97,40 NGF Somme des demis cuves: 2774 m3

Volume a retenir: 3435 m3

